

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

COMMUNE DE WILLGOTTHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 10 octobre 2022 à 20h

Sous la présidence de Mme Claudine HUCKERT, Maire

Date de convocation : 03.10.2022

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

Membres présents : HUCKERT Claudine, STERN Laurent, STERN Marie-Madeleine, LIENHART Éric, KOEBERLE Jean-Marc, WERLER Christine, CHRIST Fabienne, HERRMANN Charles, WEISS Thierry, LEBERQUIER Fanny, RUFFENACH Emmanuel, LUTZ Estelle, SPOHN Bruno, WEBER Denis

Membres absents excusés : KIEFFER Jean-Luc (procuration à STERN Laurent)

Désignation du secrétaire de séance : STERN Marie-Madeleine

En préambule, Madame la Maire remercie chaleureusement l'ensemble du conseil municipal pour leur implication pour la journée du 2 octobre. Elle adresse également un merci spécial à la commission dédiée à l'organisation des festivités des 50 ans de la fusion . La fête a été une vraie réussite !

1. Adoption du P.V. du 05.09.2022

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve le P.V. à l'unanimité.

2. Convention portant sur l'expertise et l'entretien des points eau incendie

Madame la Maire informe le conseil que l'entretien et l'expertise périodique des Points d'Eau Incendie (PEI) publics, notamment des poteaux et bouches d'incendie, des puits et des citernes, sont à la charge de la Commune conformément au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie du Bas-Rhin (RDDECI 67).

Elle propose de confier, par convention, cette mission au SDEA qui s'engagerait, sur la période de 2023 à 2028, à ce que chaque PEI fasse l'objet de deux contrôles de débit / pression dans un intervalle maximum de 3 ans et à réaliser les contrôles de bon fonctionnement à la fréquence d'une intervention sur 2 ans. Le montant annuel prévisionnel de cette opération s'élèvera à 560 € HT / an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la maire à signer la convention avec le SDEA.

3. Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement

Le SDEA est composé de 3 commissions locales. Willgottheim-Woellenheim est rattaché au bassin Kochersberg Souffel pour l'eau potable, à la vallée du Rohrbach pour l'assainissement et pour le grand cycle de l'eau.

Commission locale Eau Potable Kochersberg Souffel :

- Investissements réalisés en 2022 : installation de 2 analyseurs bactériologiques en continu, rénovation réservoir / réseaux / nouveaux regards de régulation de pression
- Coûts de fonctionnement 2022 (différence par rapport au budget prévisionnel) : énergie (+ 20 K€), soude (+ 125 K€) et casse/réparation (- 46 K€). La soude, dont le prix a triplé, est utilisée pour traiter le calcaire dans l'eau provenant de Lampertheim (pas nécessaire pour l'eau provenant de Cosswiller).
- Investissements prévus 2023 : rénovation réservoir / réseaux
- Budget prévisionnel de fonctionnement 2023 : électricité (+ 136 K€) / soude (+ 230 K€)
- Tarification 2023 :
 - Augmentation de 0,06 € HT / m³ sur la part variable (1,16 € HT / m³)
 - Augmentation de 5 € / an sur la part fixe (70 € HT / an)

Commission locale Assainissement Vallée du Rohrbach :

- Investissements réalisés en 2022 : rénovation du réseau entre Woellenheim et Rohr, installation d'un dégrilleur (récupération déchets solides, lingettes, etc.) à l'entrée de la station d'épuration
- Budget prévisionnel 2023 : énergie (+ 17 K€) / traitement des boues d'épuration (+ 24 K€)
- Tarification 2023 :
Pour les usagers :
 - Augmentation de 0,08 € HT / m³ sur la part variable (1,20 € HT / m³)
 - Maintien de la part fixe (75 € HT / an)
Pour la commune :
 - Augmentation à 7,50 € TTC / habitant de la contribution eau pluviale. Cette hausse représentera une dépense supplémentaire de près de 1 000 € pour Willgottheim-Woellenheim entre 2022 et 2023.

Commission locale Grand Cycle de l'eau :

- Investissements réalisés en 2022 (et les prochaines années) : étude et réalisation de digues de protection à Gougenheim et Rohr
- Investissements 2023 : création de noue et fascines, finalisation du bassin d'orage de Woellenheim (plantation haies et arbres), déplacement du fossé de la rue des Lilas à Woellenheim, restauration de la zone humide de Woellenheim (ancienne peupleraie)
- Tarification 2023 de la contribution taxe Gemapi (versée avec la taxe d'habitation, la taxe foncière et certaines taxes des entreprises) : augmentation à 22 € / habitant

4. Calendrier d'avancement de la renaturation de la peupleraie

Sur le côté gauche de la peupleraie, il restait à l'hiver 2021 un peu d'herbe et des souches avec des rejets de peupliers. La convention signée avec le lotisseur de la rue des prés prévoyait le dessouchage et l'installation d'une mare. Les travaux ont été réalisés et la mare était en eau en septembre 2022. A venir cet automne : plantation de diverses essences d'arbres (prise en charge par le lotisseur)

Sur le côté droit, il reste des souches à enlever et le reméandrage du Rohrbach est à l'étude par le SDEA. Dans ce cadre, un inventaire piscicole, un inventaire des moules d'eau douce et des relevés topographiques ont été faits cet été.

5. Point sur les aménagements du bassin d'orage à Woellenheim

Un arbre malade a été retiré le long du bassin d'orage en septembre dernier. Il est prévu de planter de nouveaux arbres.

Par ailleurs, des haies seront plantées de part et d'autre de la route, à partir du nouvel emplacement du panneau d'entrée d'agglomération.

6. Actualités communales

Stérilisation des chats errants : Mme la maire relaie une demande relative a une prise en charge par la commune de la stérilisation des chats errants. Après en avoir débattu, le conseil municipal n'est pas favorable pour prendre en charge ce type d'opération (reconnaissance du chat « errant », capture) mais propose de sensibiliser les habitants à la stérilisation de leur chat dans le prochain bulletin.

Assolement concerté : Comme chaque année, les agriculteurs se sont concertés pour l'assolement des cultures permettant de limiter le risque des coulées d'eau boueuses.

Déchets sauvages : La commune constate régulièrement des déchets sauvages sur un terrain communal vers Hohengœft. Le conseil municipal propose d'en bloquer l'accès.

11 novembre : Une cérémonie de commémoration de l'armistice 1918 est prévue avec les élus, les enfants de l'école, leurs parents, les anciens combattants et les habitants du village sur le parvis de l'église le 11 novembre à 11h, suivie d'un vin d'honneur servi à la mairie. La cérémonie intercommunale aura quant à elle lieu le 10 novembre au soir à Furdenheim.

Caserne des pompiers : Le ravalement de façade et la restauration du portail de l'ancienne caserne des pompiers est terminée, dans le respect des prescriptions de teintes demandées par l'Architecte des Bâtiments de France.

Repas des aînés : Si la situation sanitaire le permet, le repas des aînés aura lieu le dimanche 15 janvier 2023 dans la salle polyvalente.

Marché de Noël : Le nombre d'exposants déjà inscrits pour l'édition 2022 atteint le nombre de 2021 avec une majorité d'exposants fidélisés les années passées et quelques nouveaux. Les inscriptions sont par conséquent clôturées.

Eclairage public : dans le contexte de crise énergétique, le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité de procéder à une extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit. Il est rappelé que notre commune a investi en ce début d'année dans l'éclairage LED pour l'ensemble des luminaires de la commune, qui permettent un abaissement progressif durant la nuit et ont permis de réaliser jusqu'à 70% de réduction des consommations. Toutes les communes ne se sont pas engagées dans cette démarche exemplaire.

Est soulevée la question de l'usure prématurée des drivers avec le doublement des cycles d'allumage et d'extinctions.

D'autres aspects sont abordés : protection de la biodiversité, mise en accord avec les autres communes voisines qui éteignent déjà, sentiment d'insécurité des habitants...

Le sujet sera approfondi lors de la prochaine séance.

Logement communal : Le studio en duplex à côté de l'ancienne caserne des pompiers sera vacant fin novembre et à louer à partir du 1^{er} décembre. Un état des lieux sera réalisé pour déterminer les éventuels travaux à prévoir.

Bus scolaire : Une semaine après la rentrée scolaire, les horaires ont été réajustées et validés par la région pour les navettes des 3 bus.